

Eric Zemmour sort victorieux de son procès

Article rédigé par *fdesouche.com*, le 04 février 2021

Source [*fdesouche.com*] Le parquet de Paris a requis mardi 10 000 euros d'amende contre le polémiste pour «contestation de crimes contre l'humanité». L'essayiste d'extrême droite était poursuivi pour avoir estimé que Pétain avait «sauvé» les Juifs français de la déportation. Une position qu'il a maintenue lors du procès. [...]

Les contrevérités d'Eric Zemmour, qui s'appuie sur des travaux datés, sont ainsi battues en brèche par le consensus scientifique actuel. L'historien spécialiste de la déportation André Kaspi, notamment, a démontré que c'est la population française qui a permis de sauver de nombreux Juifs et non le régime collaborationniste de Vichy, dont la politique était résolument antisémite.

Qu'importe. A son procès, la sulfureuse star des plateaux a persisté et même signé. *«Il est allé très loin, plus loin encore»* que ses déclarations qui lui valaient de comparaître mardi, souligne Me Sabrina Goldman, qui représentait la Licra, jointe par *Libération*. L'association dénonce une «*falsification*» et appelle à «*mettre un coup d'arrêt à cette entreprise de réhabilitation de Pétain*». Auprès de *Libération*, Noémie Madar, présidente de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), à l'initiative des poursuites et partie civile aux côtés de la Licra, SOS Racisme et du Mrap, rappelle en outre qu'il «*n'y a pas lieu de différencier Juifs français et Juifs étrangers*». [...]

[Libération](#)

[...] «*Je tiens à répéter ce que j'ai dit, les chiffres parlent d'eux-mêmes : en France, 40% des Juifs étrangers qui ont été exterminés et 90% des Juifs français qui ont survécu*», soutient le polémiste. «*J'admets que l'on puisse contester ce que je dis mais je ne vois pas en quoi ce que je dis conteste que des Juifs aient été exterminés par des Allemands*», ajoute-t-il, estimant que la plupart des historiens entre 1945 et 1973 disaient la même chose. [...]

«*En substance, il affirme que Pétain a sauvé les Juifs français, cette phrase veut donc bien dire qu'aucun Juif n'a été déporté et en est mort. Par ces mots qui lui sont reprochés, ce sont 24.000 personnes qui sont encore une fois effacées*», a souligné la procureure dans son réquisitoire, demandant au tribunal de condamner le polémiste à 100 jours-amende à 100 euros. Le jugement sera rendu le 4 février.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)